|  |  |
| --- | --- |
|  | **FICHE DE POSTE****PRATICIEN CONTRACTUEL TEMPS PLEIN**  |
| RédactionNom :Fonction :Date : | VérificationNom :Fonction : Date : | ApprobationNom : Fonction :Date : |

**Textes de référence**

Décret n°84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers

**Intitulé du poste**

Intitulé : **Praticien Contractuel temps plein / temps partiel**

Unité fonctionnelle de rattachement : Consultation ORL

Code UF : 3982

Pôle d’activité clinique / médicotechnique : PALCROS-Pôle Couple Enfant

Date d’affectation : à pourvoir de suite

**Description de la structure et des missions (Pôle, clinique et UF)**

Pôle PALCROS, Clinique ORL, UF 0232 (notamment)

La clinique universitaire d’ORL est une équipe multidisciplinaire au sein du pôle PALCROS. Elle regroupe des spécialistes en otologie, neuro-otologie, implantologie auditive, cancérologie ORL, rhinologie, laryngologie et ORL pédiatrique.

**Environnement du poste**

Etablissement de rattachement : CHU GRENOBLE ALPES

Pôle d’activité clinique / médicotechnique : ORL médico-chirurgical

Site de travail principal : Hôpital Michallon – Hôpital Couple-Enfant

Qualification : PC ORL

Quotité hospitalière : 100%

Relations hiérarchiques : Pr SCHMERBER

Responsable de pôle : Pr E. GAY

Responsable de discipline : Pr SCHMERBER

Responsable de clinique universitaire : Pr SCHMERBER

Responsable de l’unité fonctionnelle de rattachement : Pr SCHMERBER

**Position du praticien hospitalier dans la structure (Relations fonctionnelles)**

**Equipe médicale de l’UF de rattachement :**

* Nombre de médecins :
	+ ETP Hospitaliers = 5 PH (ou PHC) temps plein, 1 assistant-spécialiste
	+ ETP Hospitalo-universitaires = 2 PUPH – 2 CCA
* Nombre d’internes : 6
* Nombre d’étudiants hospitaliers (médecine, pharmacie, odontologie) : 7

**Collaboration interne :** Prise en charge des pathologies ORL pédiatriques (surdité de l’enfant, laryngologie complexe) avec l’équipe d’ORL pédiatrique.

Le Praticien contractuel participera à un staff pédiatrique par semaine et un staff mensuel où le reste de l’équipe médicale ORL est convié pour discuter des cas les plus pertinents.

* Au sein de l’Unité :
	+ Equipe paramédicale : Collaboration avec les orthophonistes, les audioprothésistes, la psychologue et les infirmières formées en audiométrie de l’enfant pour la prise en charge des enfants déficients auditifs.
* Au sein du Pôle Couple-Enfant : l’équipe donne des avis et prend en charge des enfants présentant des pathologies ORL : aux urgences, en réanimation pédiatrique, et néo-natale, en pédiatrie polyvalente, en oncologie pédiatrique, en médecine physique et réadaptation…
* Au sein du Pôle PALCROS : Pour la prise en charge des pathologies non tumorales des glandes salivaires.

**Collaboration externe :**

* Autres établissements : Le service collabore étroitement avec les ORL de ville, le CHMS, CHAG, les Hôpitaux du Léman
* Les modalités particulières d’exercice : Le service d’ORL pédiatrique du CHUGA prend en priorité en charge les enfants avec de lourds antécédents et les moins de 3 ans qui ne sont pas facilement pris en charge en ville (tous les moins de 1 an).

**Missions principales du poste et objectifs**

*Description des missions du poste et de ses finalités : présentation des différents domaines ; temps de formation à prévoir si besoin*

**Domaines d’activité :**

* ORL pédiatrique médicale et chirurgicale : CEAE, surdité de l’enfant, otologie pédiatrique, malformations ORL de l’enfant (centre de référence des maladies rares), infections ORL, cancers ORL de l’enfant, pathologies des sinus, troubles respiratoires de l’enfant, troubles du sommeil de l’enfant, troubles de déglutition de l’enfant…
* Prise en charge du bavage
* Réhabilitation de la paralysie faciale

**Objectif principal :**

* Nous sommes à présent redevenus une référence en ORL pédiatrique pour les hôpitaux et cliniques de la région. Il n’y a plus de transfert de patient vers un autre CHU.
* L’activité est en perpétuelle augmentation et ce d’autant plus depuis l’arrivée d’un assistant depuis novembre 2019.
* L’objectif principal est de poursuivre et consolider cette activité au CHU Grenoble Alpes

**Missions :**

* Clinique : prise en charge des pathologies des voies aérodigestives supérieures/otologiques/sinusiennes pédiatriques
* Prise en charge du bavage
* Prise en charge conjointe des paralysies faciales (séquelles de chirurgie ORL ou spontanée)
* Enseignement : Participation à l’enseignement des internes et des étudiants en médecine ainsi qu’aux enseignements post-universitaires de la spécialité
* **Activités et tâches relatives au poste :**
* Consultations programmées et urgentes
* Hospitalisation en service conventionnel
* Avis spécialisés, urgences-réanimation-néonatologie-oncologie pédiatrique
* Activité chirurgicale programmée et urgente
* Prise en charge des pathologies les plus complexes des voies aériennes (sténose laryngée et trachéale, trachéobronchomalacie, paralysie des cordes vocales, laryngomalacie, pathologies tumorales obstructives des voies aériennes,…)
* Chirurgie reconstructrice au laser par voie transorale
* Chirurgie de l’apnée du sommeil et endoscopie du sommeil
* Réalisation des intubations/extubations difficiles
* Réhabilitation auditive et Implantation cochléaire de l’enfant
* Prise en charge du bavage de l’adulte (injection de toxine botulique sous contrôle échographique)
* Réhabilitation de la paralysie faciale (injection de toxine botulique)
* Participation au tableau des astreintes des seniors en ORL

**Participation à la continuité des soins et éléments de condition de travail :**

* Astreintes opérationnelles
* Prise en charge des patients hospitalisés opérés dans le cadre de la spécialité d’ORL pédiatrique

**Formation et compétences requises pour ce poste**

Formation et expérience en ORL pédiatrique

**Evolution prévisionnelle du poste**

Possibilité d’évolution sur un poste de PH